

ANIMATIONS JEUNES

12-17
ans

Dépaysement, aventure et découvertes

La direction de la Jeunesse de la Ville de Villeurbanne, située 15-17 rue Michel-Servet, et son pôle animations loisirs, accueillent des adolescents de 12 à 17 ans et proposent des activités de loisirs et des séjours. Parmi les objectifs : permettre aux jeunes de devenir autonomes et cultiver ensemble un esprit citoyen.

Les activités, les séjours et les plannings sont aménagés pour que les adolescents se sentent investis, responsabilisés et acteurs de leurs vacances... Seul l'ennui n'est pas invité !

Différentes formules de loisirs et de séjours sont proposées durant les trois périodes de vacances. Retrouvez le programme détaillé avec les tarifications, avant chaque période de vacances sur :

www.villeurbanne.fr/vacances
(Attention : les inscriptions se font par tirage au sort si le nombre de préinscrits est supérieur au nombre de places disponibles).



✚ VACANCES D'HIVER

Du 17 février au 1^{er} mars 2019

> **Séjour neige du dimanche 17 au samedi 23 février**

> **Activités à la journée et à la carte**

du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars

- Préinscription et dépôt des dossiers du 21 au 31 janvier 2019, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, tous les jours de 14 à 17 heures et les jeudis 24 et 31 janvier de 17 h à 19 h, sur rendez-vous.
- Inscriptions vendredi 1^{er} février 2019, à 18 h 30, en présence des familles, au BIJ 15 rue Michel-Servet. Puis, inscription possible en fonction des places restantes à la direction de la Jeunesse, du lundi au vendredi de 14 à 17 heures.

✚ VACANCES DE PRINTEMPS

du 15 avril au 27 avril 2019

> **Activités à la journée et à la carte**

du lundi 15 au vendredi 19 avril

> **Séjour du lundi 22 au samedi 27 avril**

- Préinscription et dépôt des dossiers du 18 au 28 mars 2019, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, tous les jours de 14 à 17 heures et les jeudis 21 et 28 mars de 17 h à 19 h, sur rendez-vous.
- Inscriptions vendredi 29 mars 2019, à 18h30, en présence des familles, au BIJ, 15 rue Michel-Servet. Puis, inscriptions possibles en fonction des places restantes à la direction de la Jeunesse, du lundi au vendredi de 14 h à 17h.

À SAVOIR !

Des réunions de présentation des séjours sont mises en place pour informer les familles avant chaque période de vacances. Des réunions pour les jeunes sont aussi organisées les mercredis après-midi précédant les départs pour participer à l'organisation des séjours ! Pour toute question n'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs à la direction de la Jeunesse ou à les contacter par téléphone au : 04 78 85 55 82.

✚ VACANCES D'ÉTÉ

du 8 juillet au 2 août 2019

> « **Esprit colo** », séjours de 6 à 12 jours

> « **Camping** », séjours de 6 jours

> « **Cinéma** », séjour de 12 jours

- Préinscription et dépôt des dossiers du 13 mai au 6 juin 2019, à la direction Jeunesse, 15 rue Michel-Servet, tous les jours (sauf jeudi 30 mai) de 14 h à 17 h et les jeudis 16 et 23 mai et le 6 juin de 17 h à 19 h, sur rendez-vous.
- Inscriptions vendredi 7 juin 2019, à 18 h 30, en présence des familles, à la mairie de Villeurbanne en salle du Conseil municipal (2^e étage), place du Dr Lazare-Goujon. Puis, inscriptions possibles en fonction des places restantes à la direction de la Jeunesse, du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.

Durant le séjour neige, les journées sont rythmées par des sports de glisse et des jeux. Le séjour est ouvert quel que soit le niveau de pratique du participant en snow ou en ski. Ce séjour permet de conjuguer sport individuel avec entre-aide et coopération.

Les séjours « Esprit colo », « camping » ou « cinéma » constituent la possibilité de sortir du cocon familial pour vivre une expérience collective valorisant l'initiative et l'esprit d'équipe. Au fil des séjours, les jeunes participent à de nombreuses activités et projets proposés par les jeunes et l'équipe d'animation. Ils partagent les plaisirs et la richesse de la vie en collectivité, en participant aux tâches de la vie quotidienne.

Les activités à la journée à la carte sont mises en place par l'équipe d'animation autour du sport, de jeux de sociétés ou de projets multimédias. Les activités peuvent être menées en partenariat avec des prestataires de loisirs.